



Fausse déclaration sur années d'expérience

Par **Vissage**, le **06/04/2012** à **17:04**

Bonjour,

Voilà, en faisant de la veille concurrentielle, je me suis aperçu qu'un de mes concurrents mettait sur son site qu'il disposait de 25 années d'expérience dans mon domaine d'activité.

Or, tout au plus, il n'en a que 3/4ans.

Ceci est une annonce mensongère.

Que puis-je faire pour contester cette indication?

D'avance je vous remercie.

Cordialement.